

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents, il nous fait plaisir de vous retrouver en ce début d'année scolaire pour vous souhaiter une excellente année 2021–2022 sous le thème «Voyager au Québec». J'espère que vous avez passé un été à la hauteur de vos attentes. C'est avec joie que toute l'équipe a accueilli vos enfants lors de la rentrée scolaire. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du personnel qui se sont joints à notre équipe ainsi qu'aux nouvelles familles de l'école. Il est maintenant temps d'amorcer, avec vous et vos enfants, une autre année scolaire qui, souhaitons-le, sera couronnée de plaisir d'apprendre et de succès.

Tous les mois, comme à l'habitude, vous trouverez l'Info-parents sur le site web de l'école et il est très important de le lire et, même, de le garder près. Vous y trouverez de l'information importante qui vous sera utile tout au long de l'année.

Nous vous rappelons aussi que vous êtes un acteur important et nécessaire dans la réussite scolaire de votre enfant. Votre présence et l'intérêt que vous portez à la vie scolaire de votre jeune l'encouragent et l'incitent à persévérer.

À tous, élèves, parents et personnel de l'école, nous souhaitons une très belle année scolaire 2021-2022.

Dominique Caron
Directeur

Brigitte Kane
Directrice adjointe

*** If you do not speak French, please try to find someone who could translate the following otherwise let us know and we will help you find someone for you because Info-parents contains very important information for the parents at the beginning of every month. * Si usted no habla francés, por favor trate de encontrar a alguien que pueda traducir la información siguiente, porque Info-parents contiene información muy importante para los padres al principio de cada mes.**

HORAIRE 2021-2022

Pour des motifs de sécurité et pour assurer la distanciation obligatoire sur la cour, votre enfant ne doit pas se présenter trop tôt sur la cour de l'école puisqu'il n'y a pas de personnel surveillant à l'extérieur. Les surveillants font entrer les élèves entre 7h40 et 7h45 le matin et entre 12h25 et 12h30 l'après-midi. Après cette heure officielle du début des cours, toutes les portes extérieures sont fermées. L'élève en retard devra obligatoirement utiliser la porte principale et se rendre au secrétariat afin de récupérer son billet de retard et de le motiver. Par conséquent, veuillez vous assurer que votre enfant soit à l'heure à l'école. Les élèves qui arrivent à l'école après le début des classes retardent la routine de la classe et perturbent le reste du groupe en interrompant le travail commencé. La ponctualité faisant partie d'une bonne éducation, nous insisterons sur ce point tout au long de l'année. C'est une question de bon fonctionnement de l'école, de qualité d'enseignement et de respect.

La fin des cours pour les élèves de 1^{re} à 6^e année est à 14h56. Veuillez attendre vos enfants à l'extérieur de la cour de l'école, sur le côté de la rue Notre-Dame. Ceci permet une meilleure surveillance de la part des enseignants et éducateurs. Dans un souci de sécurité, si votre enfant vous attend encore dans la cour à 15h05, il sera automatiquement dirigé vers le service de garde et des frais vous seront facturés.

Les parents qui ont un enfant inscrit au service de garde doivent patienter jusqu'à 15h05 avant d'entrer dans l'école, par la porte de la rue Notre-Dame, pour voir l'éducatrice du service de garde. Ceci permet une surveillance plus étroite des enfants et une meilleure prise des présences par nos éducatrices.

Pendant les heures de classe, l'entrée dans l'école se fait par la porte principale du secrétariat sur la 34^e avenue. Les parents ne peuvent pas circuler dans l'école. De plus, aucun parent ne doit entrer dans la cour sans permission spéciale.

Merci de votre collaboration!



DÉBARCADÈRE

Afin de nous aider à protéger les élèves, nous vous demandons de laisser ou récupérer vos enfants sur le bord du trottoir sur la rue Notre-Dame. **Il est interdit de circuler en voiture dans la ruelle du côté de l'église pour déposer votre enfant.** Nous comptons sur votre entière collaboration et souhaitons le respect de ces règles pour la sécurité des jeunes.

Merci!

MESURES SANITAIRES

Voici les dernières recommandations de la Santé publique pour les écoles primaires de la région de Montréal. Le port du masque d'intervention sera obligatoire à l'intérieur de l'école, soit en classe, au service de garde, dans les aires communes et lors des déplacements des élèves ainsi que dans les transports scolaires.

Cette obligation ne s'appliquera pas aux élèves de l'éducation préscolaire.

L'école fournira deux masques chirurgicaux par jour. L'un d'eux sera porté à l'école et au service de garde en après-midi et l'autre sera déposé dans un sac transparent en fin de journée pour l'arrivée et la matinée du lendemain. Les élèves doivent l'avoir en leur possession dans l'autobus, au service de garde ou dès l'entrée dans l'école le matin, alors assurez-vous que le sac transparent contenant ce masque reste dans le sac d'école de votre enfant.

ABSENCES

Veuillez prendre note que toute absence ou retard d'un élève doit être motivé à l'école. Pour ce faire, nous demandons aux parents de téléphoner le plus tôt possible au secrétariat de l'école au 514-748-4662 et au service de garde en précisant : le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif et la durée de l'absence. Il est également très important d'aviser le service de garde lorsque vous décidez de garder votre enfant à la maison sur l'heure du dîner ou après l'école. Les heures d'ouverture du secrétariat sont de 7h00 à 11h30 et 12h30 à 15h00.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Pour payer les frais scolaires, nous vous invitons à privilégier le **paiement par internet**. Veuillez vous assurer d'utiliser votre numéro d'identification en haut à droite sur la facture. Attention, ce numéro est différent pour chaque enfant, mais aussi pour les effets scolaires, le service de garde et la surveillance du midi.

S'il vous est impossible d'utiliser le paiement en ligne, vous pouvez remettre le montant indiqué sur votre facture à votre enfant, **par chèque seulement**, dans une enveloppe identifiée à son nom. Vous pouvez payer par chèque libellé au nom de l'école.

AUTORISATIONS PARENTALES

Nous vous demandons de prendre connaissance du code de vie et des règles relatives à la sécurité des élèves dans l'agenda de votre enfant ou sur Classroom (élèves de 3^e et 4^e année) et de signer l'engagement au code de vie si votre enfant a un agenda. Vous devez également signer les autorisations parentales concernant la prise des photos et les sorties dans le quartier ainsi que les engagements inscrits à l'agenda ou en format papier pour les élèves de 3^e et 4^e année. Il est essentiel que ces autorisations soient signées par le parent de l'enfant ou la personne détentrice de l'autorité parentale (tuteur légal).



SERVICE DE GARDE ET DU DÎNER

Les frais du service de garde et du service de dîner doivent être payés à la fin de chaque mois ou à la réception du courriel.

Vous recevrez, par courriel, la première facture à la fin du mois de septembre. Vous recevrez également le fonctionnement avec les différentes options pour payer, incluant le paiement en ligne.

Nous sommes à la recherche de surveillants pour le service de dîner. Si cela vous intéresse, veuillez vous adresser à Nancy Saraiva.

Merci de votre collaboration.

RENCONTRE DE PARENTS ET ASSEMBLÉE DE PARENTS

Encore cette année, la première rencontre de parents avec l'enseignant de votre enfant se fera en ligne. Les enseignants feront une courte présentation de 30 minutes. Ils resteront ensuite disponibles pour répondre aux questions.

Vous recevrez une invitation plus détaillée dans les prochains jours.



De plus, l'Assemblée générale des parents aura aussi lieu en ligne le jeudi 16 septembre à 19h00. Quelques jours à l'avance, nous vous enverrons un courriel vous précisant comment vous connecter.

L'objectif de cette rencontre est de faire connaissance avec l'équipe de direction de l'école qui vous donnera quelques détails sur le fonctionnement de l'école. Vous pourrez aussi faire connaissance avec le président du Conseil d'établissement et les autres membres afin d'élire les parents qui participeront au Conseil d'établissement. La date de la première rencontre ainsi que les objectifs à travailler pour l'année seront aussi abordés. De plus, les gens intéressés à se joindre à notre équipe de l'OPP (organisme de participation de parents) pourront donner leur nom pour s'impliquer dans notre vie scolaire dynamique! Il est toujours bien apprécié que des parents ou des grands-parents s'impliquent dans l'école de leurs enfants ou petits-enfants.

Pour ce qui est des élèves de la maternelle, la rencontre avec les enseignants se déroulera aussi en ligne le jeudi 2 septembre.

Vous recevrez une invitation plus détaillée ainsi que les liens de connexion ces jours-ci.

PHOTOS SCOLAIRES

Le lundi 13 septembre, il y aura une prise de photos individuelles ainsi qu'une photo de groupe. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, vous devez aviser l'enseignant de votre enfant.

30 SEPTEMBRE

Le 30 septembre est la journée de déclaration de la clientèle au ministère de l'Éducation. C'est à partir des présences recueillies lors de cette journée que nous confirmons au ministère le nombre d'élèves inscrits à l'école. Il est donc très important que votre enfant soit présent toute la journée. Si votre enfant est absent le 30 septembre (maladie, rendez-vous ou autre), vous devrez venir à l'école pour signer une lettre qui confirme son inscription et sa fréquentation scolaire à l'école.

Merci d'en prendre bonne note et de veiller à ce que votre enfant soit présent!

PARASCOLAIRE

Des activités parascolaires seront offertes à l'école tout au long de l'année. Vous recevrez les détails et le mode d'inscription dans les semaines à venir.

BÉNÉVOLAT

L'Organisme de participation des parents (OPP) est à la recherche de parents bénévoles qui désirent offrir du temps, ponctuellement ou régulièrement, pour animer et enrichir la vie scolaire des élèves !

Vous pouvez vous impliquer de façon régulière en accompagnant un ou plusieurs groupes lors de la période de bibliothèque des classes, comme bénévoles à la réparation et à la préparation de nouveaux livres ou en assistant aux rencontres mensuelles sur le comité de l'OPP.

Vous pouvez aussi participer de façon ponctuelle comme bénévole occasionnel, une seule ou plusieurs fois, lors de nos nombreuses activités scolaires.

Si vous voulez faire partie de l'équipe de bénévoles à l'école des Berges-de-Lachine, laissez vos coordonnées par courriel à Direction.desBerges-de-Lachine@csmb.qc.ca en précisant votre nom, vos disponibilités, votre numéro de téléphone ainsi que le nom de votre enfant.

Si vous êtes libres le lundi 13 septembre et que vous avez envie de venir donner un coup de pouce aux photographes pour la photographie scolaire, nous vous demandons d'écrire un courriel pour donner votre nom.

SITE WEB ET PAGE FACEBOOK

Considérant que nous priorisons les envois par courriels, nous vous invitons à bien vous assurer que le secrétariat a votre adresse courriel afin de recevoir toutes les informations en cours d'année. Si vous voulez nous transmettre votre adresse courriel, vous pouvez nous l'envoyer à Direction.desBerges-de-Lachine@csmb.qc.ca

Nous vous invitons aussi à consulter des informations générales de l'école via notre site web.

Bonne exploration!

Site Web : <https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>

Facebook : École des Berges-de-Lachine

COLLATION ET ALLERGIES

À partir du 7 septembre prochain, le Club des petits déjeuners offrira une collation nutritive tous les jours de classe, afin de nourrir les élèves à leur faim, grâce à un menu varié contenant 3 des 4 groupes alimentaires qui suit les recommandations du Guide alimentaire canadien.

Le club est ouvert à tous les élèves **gratuitement**, et ce, tous les matins d'école, sauf les jours pédagogiques.

Si vous désirez fournir une collation santé à votre enfant pour l'après-midi, il est important de rappeler que les noix, les arachides ainsi que leurs dérivés sont interdits pour une question de sécurité pour les personnes allergiques.





DATES À RETENIR

Jeudi 2 septembre 2021 : Rencontre parents et enseignants pour les élèves de la **maternelle**.

Lundi 6 septembre 2021 : Congé pour tous

Lundi 13 septembre 2021 : Prise de la photo scolaire

Jeudi 16 septembre 2021 : Assemblée générale de parents en ligne à 19h00.

Vendredi 24 septembre 2021: Journée pédagogique

Jeudi 30 septembre 2021 : Journée de présence obligatoire à l'école



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
30 Rentrée scolaire Entrée progressive 7h40 à 10h30	31 Entrée progressive 7h40 à 10h30	1 Horaire régulier	2 Rencontre de parents virtuelle Maternelles	3
6 CONGÉ	7	8	9	10
13 Photo scolaire 	14	15	16 Assemblée générale de parents 19h00	17
20	21	22	23	24 Journée pédagogique
27	28	29	30 Journée de présence obligatoire	